



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 29 septembre 2025

Présidence : Mme V. Schweizer Ronnerström, Présidente

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 06/2025 du 5 mai 2025 sur l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) ;
- vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. D'adopter le volet stratégique du Plan directeur intercommunal des zones d'activités Rivelac.

Ainsi délibéré en séance du lundi 29 septembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

La Présidente :

V. Schweizer Ronnerström

Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida

